

## Convention

### Entre

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public à caractère administratif situé 23 place de Catalogne, 75 014 Paris,

Représentée par Mme Hélène FARNAUD-DEFROMONT, Directrice,  
D'une part,

### Et

La Fondation Lilian THURAM, Education contre le racisme, dont le siège est Paseo Gracia 63, 08008 Barcelone, Espagne,

Représentée par Lilian THURAM, Président,  
D'autre part.

### Préambule

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, fondée en 1990, est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. Elle assure les missions de service public relatives à l'éducation en faveur des enfants français résidant hors de France, contribue au rayonnement de la langue et de la culture française par la scolarisation d'élèves étrangers ainsi qu'au renforcement des relations entre les systèmes éducatifs français et étrangers.

L'AEFE pilote, en liaison avec tous ses partenaires, un réseau de 488 établissements qui accueillent près de 320 000 élèves dont 200 000 de nationalité étrangère.

La Fondation Lilian THURAM a été créée par Lilian Thuram en 2008. Il en est le Président. Son objectif est de faire comprendre comment les préjugés se sont mis en place pour pouvoir les déconstruire. Les actions de la fondation s'appuient sur l'expertise de son comité scientifique.

Dans un but pédagogique, les Parties ont émis le souhait de coopérer dans les activités décrites ci-dessous.

### Article 1 - Objet

La Fondation Lilian THURAM et l'AEFE souhaitent favoriser et fédérer les initiatives impliquant les élèves du réseau, dans la mise en œuvre de projets axés sur l'ouverture à l'autre et sur l'éducation contre le racisme.

## Article 2 - Modalités

L'AEFE mobilise son réseau autour d'un projet international majeur, la Coupe du monde des écoles françaises (CMEFE 2014) qui se déroulera à Brasilia du 08 au 15 juin 2014

Ce projet s'articule autour de deux axes forts:

- une compétition sportive mixte,
- un projet éducatif sur la thématique «le sport comme vecteur d'intégration», mis en place dans les pays retenus sur la période janvier - juin 2014.

Il est entendu que la Fondation Lilian THURAM participera à ce projet sous la forme d'une mission de Monsieur Lilian THURAM à Brasilia pour toute la durée de l'événement pendant laquelle il donnera des conférences et prendra part aux activités sportives et extra sportives avec les élèves. Il sera accompagné par monsieur Lionel GAUTHIER, directeur de la Fondation.

La Fondation Lilian THURAM met à disposition de l'AEFE et de son réseau, ses ressources en termes d'outils pédagogiques (mise à disposition d'ouvrages et documents) et d'expertise (conférences) dans la limite de ses possibilités.

Dans ce cadre, Monsieur Lilian THURAM pourra être sollicité par des établissements du réseau d'établissements français à l'étranger pour des conférences en fonction de ses disponibilités.

Il est entendu par les Parties que les modalités pratiques feront l'objet d'un avenant à cette présente convention.

## Article 3 - Assurance

Préalablement à la tenue de l'activité, Messieurs Lilian THURAM et Lionel GAUTHIER doivent justifier d'une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans les établissements scolaires, avec les élèves.

## Article 4 – Durée et résiliation

La présente convention est signée pour une durée de deux années renouvelables par exprès reconduction.

L'une ou l'autre des Parties pourra en demander la modification ou la résiliation, au terme d'un préavis de 3 mois, notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Paris, en deux exemplaires originaux, le 31 janvier 2014.

Le Président de la fondation,

La Directrice de l'AEFE,



Lilian THURAM



Hélène FARNAUD-DEFROMONT